



La Maternelle de Rue

Impasse des Ecoliers 14, 1673 Auboranges

www.ecole-rue.ch/maternelle

maternelle@rue.ch ou secr.ep.rue@edufr.ch (secrétariat des écoles à la Commune de Rue)

Tél. 078 862 89 27 (Romy Broillet, responsable maternelle) ou 077 491 43 46 (secrétariat des écoles)

Formulaire d'inscription pour l'année scolaire 26/27

SVP 1 fiche par enfant

Coordonnées de l'enfant	
Prénom et Nom	
Adresse complète	
Date de naissance	Sexe : <input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/> Fille
Langues parlées	Parle le français : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si non, autre(s) langue(s) parlée(s) :
Notre enfant a des frères et soeurs	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, prénom(s) et âge(s) :

Nous inscrivons notre enfant aux plages suivantes :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Lundi matin, de 08h15-30 à 11h15-30 | <input type="checkbox"/> Lundi après-midi, de 13h30-45 à 15h30-45 |
| <input type="checkbox"/> Mardi matin, de 08h15-30 à 11h15-30 | <input type="checkbox"/> Mardi après-midi, de 13h30-45 à 15h30-45 |
| <input type="checkbox"/> Mercredi matin, de 08h15-30 à 11h15-30 | |
| <input type="checkbox"/> Jeudi matin, de 08h15-30 à 11h15-30 | <input type="checkbox"/> Jeudi après-midi, de 13h30-45 à 15h30-45 |
| <input type="checkbox"/> Vendredi matin, de 08h15-30 à 11h15-30 | |

Remarque : tout sera mis en œuvre pour que votre souhait soit respecté. Toutefois et selon les inscriptions, la commune se réserve le droit de vous contacter pour vous proposer un autre demi-jour que celui choisi initialement, en vue d'un équilibre optimal des groupes. Une plage avec un nombre insuffisant d'inscriptions pourrait rester fermée.

Vous avez la liberté d'inscrire votre enfant entre 1 et 5 demi-jours par semaine. Afin de permettre une préparation optimale des enfants l'année avant l'entrée à l'école enfantine, la recommandation est de minimum 2 demi-jours de fréquentation par semaine.

Santé de l'enfant	
<input type="checkbox"/> Aucun problème connu	
<input type="checkbox"/> En traitement, lequel :	
<input type="checkbox"/> Allergies et régimes alimentaires particuliers :	Symptômes : Prescription médicale :
Nom, prénom et tél. du pédiatre/médecin :	
Toute médication se pratique uniquement sous votre autorisation. Avec des enfants de maternelle, les petites blessures sans gravité sont assez fréquentes. Autorisez-vous la responsable maternelle à appliquer/donner les médicaments cités, en cas de besoin :	Désinfectant Merfen <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Crème Bepanthen <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Arnica crème <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Arnica granules homéopathiques <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

En cas d'urgence médicale durant la fréquentation de l'école maternelle, les parents seront appelés en premier lieu. Si l'urgence le nécessite, il sera fait appel à un médecin ou à une ambulance, ceci aux frais des parents.

Tout enfant inscrit à la maternelle doit obligatoirement être couvert par une assurance maladie et accident, ainsi que par une assurance responsabilité civile.

Renseignements concernant les parents		
Autorité parentale : <input type="checkbox"/> Conjointe <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère		
	Père	Mère
Nom		
Prénom		
Adresse complète		
Etat civil		
E-mail		
Tél. portable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tél. privé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tél. professionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Cocher le n° le plus facilement atteignable</i>		<i>Cocher le n° le plus facilement atteignable</i>

Qui contacter en cas de nécessité et/ou d'urgence (autre que les parents)	
Nom	
Prénom	
Relation	
Téléphone	

Adresse pour l'envoi de la facture	
Destinataire	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre :
Nom et prénom	
Adresse complète	

Sécurité de la prise en charge
<p>Pour des questions de sécurité, nous vous demandons de transmettre par écrit à la responsable maternelle le nom de toute personne autre que vous venant chercher votre enfant à l'école maternelle (SMS ou WhatsApp s'il s'agit d'un changement de dernière minute). La première fois que la personne se présentera, la responsable demandera une pièce d'identité, sans quoi elle ne laissera pas partir votre enfant.</p>

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher votre enfant (autre que les parents)	
Nom	
Prénom	
Relation	
Téléphone	

Consentement groupe WhatsApp	
<p>Un groupe WhatsApp permet à la responsable de la maternelle de vous transmettre des informations générales durant l'année. Aucun échange entre les membres du groupe n'est possible.</p>	
<p>Souhaitez-vous être intégré au groupe WhatsApp de la maternelle de Rue ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	
Si oui, numéro(s) de téléphone à intégrer	

Droit à l'image

Au travers de ses activités, il se peut que la maternelle publie des photographies et/ou des travaux d'enfants. Dans la mesure du possible, la maternelle met l'accent sur l'activité et non sur une prise de vue permettant l'identification de l'enfant.

Autorisez-vous votre enfant à être photographié au sein de la maternelle ? Oui Non

Autorisez-vous la maternelle à utiliser ces photos à l'interne, par ex. souvenir dans le cahier des enfants ?
 Oui Non

Autorisez-vous la maternelle à utiliser ces photos à l'externe, par ex. site internet, réseaux sociaux, ... ?
 Oui Non

Tarifs

- Tarif mensuel par enfant, pour 1 plage horaire hebdomadaire :

			Matinée		Après-midi	
			Durée 3h			
			de 08h15-30 à 11h15-30		de 13h30-45 à 15h30-45	
Revenu déterminant :						
A-mat	>	fr. 100'000	Fr.	130.00	Fr.	100.00
B-mat	fr. 90'000 à	fr. 100'000	Fr.	117.00	Fr.	90.00
C-mat	fr. 80'000 à	fr. 90'000	Fr.	105.00	Fr.	81.00
D-mat	fr. 70'000 à	fr. 80'000	Fr.	95.00	Fr.	73.00
E-mat	fr. 60'000 à	fr. 70'000	Fr.	86.00	Fr.	66.00
F-mat	<	fr. 60'000	Fr.	77.00	Fr.	59.00

Le tarif dégressif est basé sur le revenu déterminant. Le calcul du revenu déterminant se fait, en vertu de l'art. 12 al. 2 de la LStE, selon les modalités prescrites au chapitre « revenu déterminant » du document « Grille de référence LStE » établi par la Direction de la santé et des affaires sociales.

- Frais d'inscription annuels : CHF 30.- par enfant.
- Frais de matériel annuels : CHF 50.- par enfant.

Annexes

IMPORTANT ! Nous vous prions de joindre au dossier les documents suivants :

- Formulaire d'inscription complet et lisible (1 par enfant)
- Le dernier avis de taxation fiscale pour les personnes seules et les couples mariés. Dans le cas de concubins vivant sous le même toit, le dernier avis de taxation fiscale pour chacun. Si l'avis de taxation n'est pas disponible au moment de l'inscription, les parents produisent provisoirement la déclaration d'impôt y relative. Sans document fourni, le tarif maximal est appliqué.
 Exception : les familles domiciliées hors de la commune de Rue n'ont pas besoin de transmettre leur avis de taxation. En effet, le tarif A est facturé aux familles des communes environnantes.

Remarques éventuelles

Par leur signature, les parents certifient que les renseignements donnés sont exacts ; ces renseignements seront traités de manière confidentielle.

Les parents attestent qu'ils ont pris connaissance du règlement de la maternelle disponible sur le site internet www.ecole-rue.ch et qu'ils en acceptent le contenu ; ils s'engagent à le respecter.

Date	
Signatures	

Formulaire à retourner à l'une des adresses suivantes, d'ici le **15 mai 2026** :

- E-mail à : secr.ep.rue@eduf.fr
- Courrier à : Commune de Rue, Secrétariat des écoles, Route d'Eschiens 21, 1673 Ecublens FR

Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée.
Une confirmation d'inscription vous parviendra avant les vacances d'été.

Merci de votre collaboration et à bientôt ! 😊

